

demain le monde

n° 16 – novembre/décembre 2012

chronique
Tout le pouvoir
à l'investisseur

documentaire
Les moissons
du futur

interview
Syndicalisme
et écologie

dossier

Opération
11.11.11
des projets
pour
la justice
climatique

02

sommaire

dlm

demain le monde

n° 16 – novembre/décembre 2012

Directeur de publication

Arnaud Zacharie

Rédacteur en chef

Frédéric Lévéque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo – Eupen

Imprimé sur papier recyclé

Photo de couverture

Affiche de l'Opération 11.11.11 2012.

dlm est le supplément

« développement » du magazine

Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !

www.imagine-magazine.com

www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be – 02 250 12 51



03

édito

Doha : vers une nouvelle grand-messe sur le climat?

par Arnaud Zacharie

04

actu

« Construire un projet de société durable avec une réalité sociale de terrain »

entretien avec Sébastien Storme (FGTB), par Véronique Rigot

06

actu

L'agro-écologie peut-elle nourrir le monde?

entretien avec Marie-Monique Robin & Virginie Pissoort, par Julien Truddaïu

09

petites histoires de gros sous

Tout le pouvoir à l'investisseur

par Michel Cermak, Nicolas Van Nuffel

10

dossier

Opération 11.11.11 : des projets pour la justice climatique

16

citoyen, citoyenne

En bref et en images : Sing For The Climate,

Tribunal Russel sur la Palestine, Semi-marathon de Bruxelles et spéculation alimentaire

19

multi-culture

La « boîte noire » du Blues selon Repac

par Julien Truddaïu

20

introspectus

Cohérence des politiques pour le développement ?

Leçons des agrocarburants

par François Polet

23

pas au sud, complètement à l'ouest

L'éléphant et les grenouilles

par Gérard Manréson

« LE COÛT
DE L'INACTION SERA
BEAUCOUP PLUS
ÉLEVÉ QUE CELUI DE
L'ACTION »

Doha' vers une nouvelle grand- messe sur le climat?


ARNAUD ZACHARIE
secrétaire général du CNCD-11.11.11

C'est reparti pour un tour. Comme chaque année à la même époque depuis 2009, les gouvernements du monde se réuniront en décembre prochain pour discuter de l'avenir du climat. Le lieu choisi cette année ne manque pas de contradictions : alors que l'économie mondiale a un besoin urgent d'entamer une transition socio-écologique, Doha, la capitale du Qatar, représente à la fois un bel exemple de gaspillage d'énergie et de violation des droits sociaux (cfr. *l'interview de Sébastien Storme p. 4*).

Mais au-delà de ce symbole, la question reste posée de la volonté politique internationale de promouvoir des modèles de développement généralisables à l'ensemble de la planète et plus équitablement répartis. C'est tout l'enjeu de la justice climatique, en faveur de laquelle le CNCD-11.11.11 continue de faire campagne cette année. À Durban, en décembre 2011, les gouvernements avaient décidé... de ne pas décider grand-chose, sinon de pérenniser le protocole de Kyoto, qui devait prendre fin en décembre 2012, jusqu'en 2015 – mais sans le Japon, le Canada et la Russie qui en ont profité pour s'en retirer et ainsi rejoindre les États-Unis qui n'avaient jamais voulu y participer. Les gouvernements se sont donc offerts du temps, en se promettant de trouver un nouvel accord qui serait d'application avant... 2020! Bref, beaucoup de bruit pour presque rien, sinon botter en touche et ne pas faire aujourd'hui ce qu'on peut reporter à demain.

Le problème est que le temps presse et qu'à défaut de changer de modèle de développement, c'est le climat qui change, avec toutes ses conséquences négatives sur les populations les plus pauvres du monde, notamment en termes de sécurité alimentaire. Le pire est que pour réduire la part des énergies fossiles dans nos carburants, les gouvernements ont privilégié la production d'agrocarburants, qui nécessitent non seulement beaucoup d'eau et d'énergie pour être produits, mais aussi d'importantes surfaces de production qui entrent directement en concurrence avec les surfaces nécessaires pour la production d'aliments. Par conséquent, les agrocarburants produits à partir de céréales sont non seulement une fausse solution aux changements climatiques, mais ont en outre pour effet d'exacerber la crise alimentaire qui frappe déjà près d'un milliard de personnes (cfr. *l'article de François Polet p. 20*). Par contre, les gouvernements semblent bien moins enclins à promouvoir l'agro-écologie, qui a pourtant le potentiel de nourrir la planète en respectant l'environnement (cfr. *l'interview de Marie-Monique Robin p. 6*).

À Doha, comme lors des sommets précédents sur le climat, le coût de l'inaction sera beaucoup plus élevé que celui de l'action. Cela suffira-t-il à faire du sommet de Doha autre chose qu'une nouvelle grand-messe sans décisions suffisamment ambitieuses? C'est en tout cas ce qu'ont demandé les dizaines de milliers de Belges en chantant pour le climat au cours de l'été avec le CNCD-11.11.11 et la Coalition Climat.



« Construire un projet de société durable avec une réalité sociale de terrain »

À la veille de la conférence sur le climat de Doha, au Qatar, Sébastien Storme, du service d'étude de la FGTB, a répondu à nos questions. Les syndicats s'intéressent à la lutte contre les dérèglements climatiques et ont des solutions à proposer.

Les syndicats sont souvent perçus comme un peu à la traîne sur les questions environnementales.

Sébastien Storme : les médias véhiculent une image réductrice. Nous vivons une double réalité qui n'est pas toujours bien comprise : les syndicats ont un projet de société plus égalitaire, plus juste socialement. Une vision d'une société durable, dans laquelle les travailleurs, leurs enfants, leurs petits-enfants pourront s'épanouir et répondre à leurs besoins. Dans ce projet, l'environnement au sens large (nature, environnement de travail, environnement social) occupe une place centrale.

Vous restez frileux sur les mesures qui pourraient affecter l'emploi dans des secteurs comme le nucléaire, la pétrochimie ou l'automobile !

Nous devons répondre aux préoccupations quotidiennes de nos 1,5 million d'affiliés ! Il est difficile de dire aux 4 800 travailleurs de Ford Genk : « L'industrie automobile est trop polluante, il faut fermer ». Derrière ces travailleurs, il y a des familles, des enfants à nourrir, des maisons à rembourser... C'est ce défi-là qui me passionne dans le mouvement syndical : construire un projet de société durable avec une réalité sociale de terrain. Et en ce qui concerne le nucléaire, je tiens à rappeler que la position de la FGTB est très claire : nous ne remettons pas en cause la loi de sortie du nucléaire. Le nucléaire n'est pas une énergie durable !

Quel travail de sensibilisation au développement durable est mené au niveau interne à la FGTB ?

Concrètement, nous avons mis en place depuis de nombreuses années des dispositifs d'accompagnement des représentants des travailleurs au sein des entreprises : Arbeid en Milieu en Flandre, RISE en Wallonie et BRISE à Bruxelles. Ces réseaux visent un objectif : sensibiliser, informer et stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises, renforcer la capacité d'intervention des délégués syndicaux sur ces questions et sensibiliser les tra-

vailleurs et leurs représentants aux enjeux du développement durable. Différents outils ont été développés pour y parvenir : des formations, des publications, des journées d'étude, etc.

Vous parlez parfois de verdissement de l'économie, parfois plutôt d'économie verte ? N'est-ce pas la même chose ?

Non, et la nuance n'est pas seulement sémantique, elle est essentielle ! Promouvoir l'économie verte, c'est continuer sur les bases d'un système qui est aujourd'hui en faillite et qui cherche désespérément, pour rebondir, des nouvelles niches à exploiter à outrance, jusqu'à la prochaine crise.

Nous avons une vision plus large : verdier l'ensemble de l'économie. Pour nous, sontverts tous les emplois qui contribuent au développement durable. Ceci s'applique à l'ensemble des secteurs et des industries. Tous les travailleurs sont concernés, et pas seulement ceux des nouveaux secteurs émergents (les énergies renouvelables, la gestion des déchets ou les services de protection de l'environnement par exemple). Et pour ces emplois, la qualité est tout aussi cruciale que leur quantité. Les emplois doivent au minimum respecter les normes de l'Organisation internationale du travail en matière d'emplois décents !

Le prochain sommet sur le climat aura lieu au Qatar. Des rumeurs de boycott syndical circulent. Qu'en est-il ?

Tout est question de cohérence ! Depuis l'annonce de l'organisation de la conférence à Doha, le mouvement syndical international dénonce le choix d'un pays qui est le plus gros émetteur de CO₂ par habitant au monde et pratique en plus l'esclavagisme moderne : plus de 95 % des travailleurs n'ont pas le droit de se syndiquer. Le Qatar tente de s'acheter une réputation à coups de pétrodollars mais, nous, défenseurs des droits des travailleurs, ne pouvons le cautionner. Mais on ne peut pas non plus parler réellement de « boycott ».



© Arnaud Ghys 2012

Vers une « transition juste »

Que propose la FGTB pour enrayer les changements climatiques ? Sébastien Storme explique à l'instar de beaucoup d'autres organisations qu'il faut réorienter l'économie vers de nouvelles filières et que le changement de cap doit se faire via la création d'emplois durables de qualité, mais, le chercheur syndical insiste : « il faut maintenir l'emploi actuel et le faire évoluer de façon à ce qu'il prenne en compte le respect de notre environnement ». Le syndicat plaide pour une « transition juste », socialement juste vers une société pauvre en carbone et respectueuse de l'environnement.

Concrètement, cette transition repose sur cinq piliers : 1/ Le dialogue entre les pouvoirs publics et les principaux acteurs (entreprises, syndicats, autorités locales et régionales et les associations). 2/ Des emplois verts et décents grâce à des investissements domestiques dans les (nouvelles) technologies bas carbone, la recherche et développement et l'innovation, et le transfert de technologies. 3/ Des stratégies actives d'éducation, de formation, de développement des compétences au service d'une économie bas carbone et efficace dans l'utilisation des ressources, à l'initiative des pouvoirs publics. 4/ La prise de décision démocratique et le respect des droits de l'homme et du travail sont essentiels pour garantir une représentation juste des intérêts des travailleurs et des communautés au plan national. 5/ Des systèmes de protection sociale forts et efficaces.

La politique de la chaise vide ferait trop plaisir à certains. Le mouvement syndical sera donc présent à Doha avec une stratégie bien définie : une délégation de la Confédération syndicale internationale (CSI) dénoncera publiquement la tenue de la conférence au Qatar. Une seconde équipe, restreinte, composée d'experts, sera chargée de veiller à ce que la voix des travailleurs ne soit pas soudainement oubliée durant les négociations climatiques.

**Copenhague, Cancun, Durban, Rio...
Les sommets se suivent et se ressemblent.
Te sens-tu toujours optimiste ?**

Pour exercer ce type de métier, je crois qu'il faut être optimiste ! Se féliciter de petites victoires. Continuer à s'indigner, dénoncer, mais surtout proposer, soumettre, débattre. Laisser à chacun l'opportunité d'exprimer son point de vue, ses attentes, ses craintes et ses solutions. Et ensemble défi-

**« IL EST DIFFICILE DE DIRE
AUX 4 800 TRAVAILLEURS DE FORD GENK :
‘L’INDUSTRIE AUTOMOBILE EST TROP
POLLUANTE, IL FAUT FERMER’ »**

nir les contours d'un monde durable. C'est en cela que je suis un fervent défenseur du processus onusien. Je trouve magnifique que 193 pays, avec des cultures, des histoires, des priorités différentes, parviennent à se mettre autour de la table et cherchent des solutions ensemble pour l'avenir de la planète.

**Si tu devais nommer le fil rouge de ton parcours,
quel serait-il ?**

J'ai un parcours un peu mouvementé, mais cohérent : je suis diplômé en sciences politiques et en environnement. Le fil rouge de mon parcours professionnel ? Le lien entre « protection de l'environnement » et « justice sociale ». Ces deux-là sont indissociables.

JULIEN TRUDDAÏU
Animateur et producteur radio

L'agro-écologie peut-elle nourrir le monde ?

Après « Le monde selon Monsanto » et « Notre poison quotidien », La journaliste française Marie-Monique Robin présentait en septembre à Bruxelles le dernier opus de sa trilogie sur l'agriculture : « Les moissons du futur », une enquête plaidoyer pour l'agro-écologie et les circuits courts. DLM l'a rencontrée, en compagnie de Virginie Pissoort, de l'ONG SOS Faim, coproducteur du documentaire.

En 2050, avec plus de 9 milliards d'êtres humains, il faudra nourrir une population environ 30 % plus nombreuse qu'aujourd'hui. La convergence des régimes alimentaires sur le modèle occidental et l'augmentation de la consommation de viande obligeront l'agriculture à produire environ 70 % de plus qu'aujourd'hui. S'ils sont nombreux à estimer que seul l'agro-industrie pourra relever ce défi, Marie-Monique Robin ne partage pas cet avis. Après avoir dressé, dans « Le Monde selon Monsanto », un portrait au vitriol de l'entreprise dominante du secteur des biotechnologies et avoir montré, dans « Notre poison quotidien », comment l'industrie chimique empoisonne nos assiettes, la journaliste française est de retour avec un nouveau documentaire, « les moissons du futur », montrant qu'il existe déjà des alternatives à l'agro-industrie.

Dans ce troisième opus de sa trilogie sur l'agriculture, Marie-Monique Robin poursuit son enquête, dans la droite ligne des films précédents. « Je voulais savoir ce qu'il y a derrière l'argument que l'on entend tous les jours qui dit que l'on ne pourra pas nourrir le monde sans pesticide. Je voulais savoir si c'était vrai. D'autant plus qu'au même moment, j'entendais un autre son de cloche : celui du Belge Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, qui, dans un rapport, affirmait tout le contraire : pour nourrir le monde, il faut se passer des pesticides. »

La journaliste promène sa caméra en Afrique, dans les Amériques, en Europe et en Asie, pour y rencontrer des paysans qui pratiquent l'agro-écologie¹. « Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir par exemple que les rendements en agriculture biologique, contrairement à ce que l'on pense, ne sont pas inférieurs à ceux de l'agriculture industrielle, mais au minimum équivalents et parfois supérieurs. Je ne m'attendais pas à ce que des paysans me disent qu'ils n'ont pas de problèmes avec les mauvaises herbes ou les insectes ravageurs. J'ai vraiment pris conscience que tous les produits dont j'ai déjà parlé dans mes films précédents étaient là pour être vendus par des multinationales qui créent elles-mêmes les problèmes. »



© Frédéric Pardon



© Frédéric Pardon



© Marc Dupoyer



« L'AGRO-ÉCOLOGIE, C'EST DU SAVOIR PAYSAN ASSOCIÉ À DE LA SCIENCE DE HAUT NIVEAU »



La clé des champs

Monsanto ou Cargill comme beaucoup d'autres transnationales entretiennent la dépendance au vieux modèle de l'agriculture productiviste et industrielle. « C'est le principal obstacle à la transition écologique massive. Comme le dit Olivier De Schutter, elles n'ont aucun intérêt à ce que l'on enseigne aux paysans à se passer de leurs produits. Dans le modèle agro-écologique, la transmission des savoirs se fait entre paysans. On le voit au Kenya ou en Allemagne. Des journées portes ouvertes sont organisées pour l'échange d'expériences. Les paysans se passent totalement des agronomes des stations de recherche des multinationales. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de science parce que l'agro-écologie, c'est du savoir paysan associé à de la science de haut niveau. »

Loin des OGM et autres engrains de synthèse, les pratiques filmées par Marie-Monique Robin démontrent que d'autres voies sont possibles et efficaces. À l'heure de la cruciale renégociation de la Politique agricole commune (PAC) au sein des instances européennes, la réalisatrice insiste : « Tout le monde sait que le principal problème actuel en agriculture, ce sont les multinationales qui contrôlent les intrants, les semences et le marché des produits. Mais l'agriculture ne peut être considérée comme un produit comme les autres. Il faut retirer les produits agricoles du marché. Il faut protéger les productions nationales, prendre des mesures protectionnistes, tant dans le Sud que dans le Nord d'ailleurs, parce que les aliments sont primordiaux. Sans aliment ni paysan, il n'y a rien qui tourne sur cette planète. C'est ça l'un des messages du film : redonner aux paysans la clé des champs. Parce qu'il y en a plein, en Belgique, en France qui n'en peuvent plus du modèle actuel fait d'endettement et de revenus incertains et n'attendent qu'une chose : un signal politique clair qui dise qu'on change de cap. »

Le documentaire se penche aussi sur les pratiques des consommateurs, comme les *Teiki* au Japon où l'on s'organise en filière courte (directement du paysan au consommateur). Pratique qui a inspiré les groupes d'achat solidaire (GAS) et autre « paniers bios » en Europe. « On pense que c'est une histoire de bobos² mais il y a une prise de conscience qui

touche tous les milieux. Il faut continuer à informer les gens. C'est tout un processus de rééducation qui doit passer notamment par les écoles. Il devrait y avoir des jardins où l'on apprend à planter une graine, à voir pousser une salade et à la manger après. Il y a plein de citadins qui ne savent pas comment pousse une carotte. Alors, comment voulez-vous qu'après ils apprécient la carotte et sachent en plus la cuisiner ? »

Là où ses films précédents laissaient parfois aux spectateurs un arrière-goût d'impuissance face aux révélations, « Les moissons du futur » est un documentaire résolument optimiste porté sur les remèdes possibles au défi alimentaire. Marie-Monique Robin ne s'avoue pas découragée et revient de ce tour du monde avec l'intime conviction qu'il y a urgence à changer de cap. « J'ai pris conscience que le réchauffement climatique et la perte de biodiversité sont très avancés, que les problèmes de ressources en eau ou la crise énergétique qui se profilent sont d'énormes défis. Plus on perd du temps, plus la facture sera élevée... J'espère que les hommes politiques vont comprendre qu'il faut vraiment agir vite. On a encore la possibilité d'inverser la tendance. Les solutions pour nourrir la planète dans des bonnes conditions existent, mais il ne faut pas traîner. »



© Frédéric Pardon

« IL Y A PLEIN DE CITADINS QUI NE SAVENT PAS COMMENT POUSSE UNE CAROTTE »

Le quatrième pouvoir

Chose assez singulière dans le monde du documentaire, le film a été coproduit en Belgique par SOS Faim. Comme l'explique Virginie Pissoort qui a assuré le suivi pour l'ONG, « c'est une histoire qui remonte à deux ans. SOS Faim est très attaché à la représentation en image et en son des enjeux et problématiques paysannes. On a voulu produire un film documentaire positif pour montrer comment les paysans pourraient nourrir le monde en 2050. On a lancé un appel à proposition. On a reçu plusieurs réponses, parmi lesquelles celle de Marie-Monique Robin. On a décidé de travailler ensemble ».

Quand certains rétorquent que la journaliste manque d'objectivité et de neutralité sur son sujet, étant coproduite notamment par des ONG, Marie-Monique Robin s'agace : « Je trouve assez surprenant qu'à chaque fois on me pose la question sur le fait que je suis militante. Militer, c'est aller en guerre contre – *milito* en latin. Les journalistes vont en guerre contre le mensonge. Ils sont censés être le quatrième pouvoir. Cette collaboration avec SOS Faim et l'appel à souscription ont permis au film de se faire dans de bonnes conditions. De façon indépendante, sans passer par des banques ou autres, ce qui est un privilège. Si les journalistes et les ONG partagent des valeurs qui vont vers un progrès pour notre planète, ce n'est quand même pas un scandale ! ». Virginie Pissoort renchérit : « On a suivi un peu les rushs, mais la réalisatrice c'est Marie-Monique. C'est elle qui connaît son boulot. On avait entièrement confiance. À SOS Faim, on ne s'est donc pas transformé en ONG de co-production. Le propos, c'est elle qui l'argumente en fonction des témoignages recueillis sur le terrain. »

Le film continue son parcours après les diffusions sur ARTE, la RTBF et au Festival AlimenTerre. À SOS Faim, on compte bien le faire circuler dans les festivals. « L'intention est de faire vivre ce film via les réseaux associatifs et paysans en Afrique, en Europe et partout là où il pourra être diffuser », explique Virginie Pissoort.

De son côté, la réalisatrice planche maintenant sur un autre film. Dans sa ligne de mire : le sacro-saint concept de croissance. « Je pense qu'il faut s'interroger sur les origines de cette obsession et si elle ne serait pas par hasard l'une des raisons pour lesquelles nous allons tous dans le mur. Qu'est-ce qui fait qu'on continue à s'accrocher à ce mythe, cette espèce de dogme, alors que nous savons très bien que le monde dans lequel nous vivons a des ressources limitées. N'y a-t-il pas un paradoxe ? Ne faudrait-il pas changer le logiciel, là aussi ? »



« Les moissons du futur »

Une production M2R films, Arte France, CFRT et SOS Faim Belgique.

Le film de Marie-Monique Robin est disponible en DVD chez Arte édition.

Il est sorti accompagné d'un livre, afin de pouvoir aller plus loin dans la réflexion. Celui-ci est en librairie depuis le 8 octobre (La Découverte/Arte-Éditions).

Plus d'infos : www.m2rfilms.com

Tout le pouvoir à l'investisseur

NICOLAS VAN NUFFEL, MICHEL CERMAK
CNCD-11.11.11

Parce qu'il avait investi dans Fortis avant son effondrement, un assureur chinois attaque la Belgique devant une cour d'arbitrage. Le contribuable devra-t-il payer les 2,8 milliards d'euros réclamés par cet investisseur ?

Ping An est le deuxième assureur chinois. Il avait investi 2,93 milliards d'euros dans Fortis et a perdu suite à son effondrement et à sa vente la quasi-totalité de son capital. Après des manœuvres diplomatiques infructueuses, Ping An décide aujourd'hui d'invoquer un traité sino-belge de protection des investissements pour demander un arbitrage international. La Belgique n'a aucun moyen d'y échapper, à moins de trouver une solution à l'amiable qui inclurait très probablement un dédommagement substantiel.

Dans cette affaire, l'État belge a tendu le bâton pour se faire battre. En signant des accords de protection des investissements avec plus d'une centaine de pays, nos dirigeants ont offert à des milliers d'investisseurs étrangers un moyen puissant d'obtenir satisfaction, et un morceau de notre souveraineté politique. Un investisseur voyant ses profits menacés par une mesure publique peut donc remettre en cause cette décision et l'obliger à piocher plusieurs milliards d'euros dans nos poches. Si cela vous semble invraisemblable, c'est sans doute parce que c'est le premier cas en Belgique. Mais c'est pourtant ce qui est arrivé à de nombreux pays ayant signé, comme nous, de tels traités.¹

Depuis le premier accord de ce type signé en 1959 entre l'Allemagne et le Pakistan, des milliers d'autres ont suivi, se limitant longtemps à lier des pays riches à des pays en développement. Les années 1990 ont vu exploser les arbitrages investisseur-État. Des traités de ce type ont déjà coûté des centaines de millions de dollars à de nombreux pays. Ils ont permis à des investisseurs de remettre en cause des politiques de santé publique, d'accès à l'eau, de protection de l'environnement ou des politiques sociales, rendant de nom-

breux gouvernements plus frileux à prendre des mesures pourtant nécessaires et réclamées par les populations. Ces procédures visent principalement des pays en développement. Citons le cas où des investisseurs italiens et luxembourgeois ont fait reculer une loi sud-africaine visant

à favoriser l'emploi et l'activité économique des populations victimes de l'apartheid. Ce cas se basait notamment sur un traité liant l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud a d'ailleurs notifié en septembre à la Belgique et au Luxembourg qu'elle mettait fin au traité d'investissement qui les liait. Les États-Unis et le Canada ont

« L'ÉTAT BELGE A TENDU LE BÂTON POUR SE FAIRE BATTRE »

restreint la marge d'interprétation des textes. L'Australie a banni l'utilisation de la clause d'arbitrage investisseur-État; et d'autres encore n'en ont tout simplement jamais ratifié. C'est le cas notamment du Brésil, qui était pourtant en 2011 la cinquième destination mondiale d'investissements directs étrangers. Seuls les pays européens semblent s'accrocher à leurs pratiques archaïques.

Au moment de conclure cette chronique, nous apprenons que le CIRDI, l'instance d'arbitrage de la Banque mondiale, condamne l'Équateur à payer près d'1,8 milliard de dollars à la compagnie états-unienne pétrolière Occidental Petroleum pour avoir mis fin à un contrat de cette dernière en 2006. Les montants de dommages et intérêts sont sans cesse plus impressionnantes, et la sentence infligée à la Belgique pourrait bien être le prochain record. Jusqu'à quand nos dirigeants persévereront-ils dans un *business as usual* à bout de souffle ?

1/ À ce sujet, lire Michel Cermak, *ABI : une camisole de force pour les États*, dlm, n°8, juillet-août 2011.



Opération 11.11.11. 46^e. Du 8 au 18 novembre, partout en Belgique francophone et germanophone, le CNCD-11.11.11, ses membres et ses sympathisants volontaires solliciteront votre générosité et votre engagement en rue, à l'entrée de supermarchés et lors de diverses animations et événements.

L'an dernier, 1.396.086 € avaient été récoltés pour financer 58 projets de développement dont nous vous présentons certains.

Opération 11.11.11, des projets pour la justice climatique



AMÉRIQUE CENTRALE

Pour que l'accès à l'eau coule de source !

Au Salvador, les ressources hydriques sont souvent détournées au profit de grands projets résidentiels, privant ainsi la population locale de ses ressources en eau. Comme le droit à l'eau n'est pas un droit garanti par l'État, la situation reste fort influencée par les intérêts privés ou commerciaux des grandes entreprises.

Pour faire face à cette injustice, l'Opération 11.11.11 soutient **Oxfam-Solidarité** et ses partenaires d'**ACUA** (la Asociacion Comunitaria por la Ayuda y la Agricultura) qui regroupent une trentaine d'organisations locales actives dans 20 communes au sud de la ville de San Salvador, dans la Cordillera del Balsamo. Ensemble, nous luttons pour garantir la gestion durable de l'eau, la reconnaissance du droit à l'eau et l'accès à cette ressource en milieu rural.

Concrètement, ce projet vise à mobiliser les populations à travers des campagnes de sensibilisation sur le droit à l'eau, afin de faire pression sur les propriétaires des sources d'eau et sur le gouvernement pour inscrire le droit à l'eau dans la Constitution du pays et garantir ainsi un accès équitable à cette ressource.

Témoignage de Walter González, directeur d'**ACUA**

« Au Salvador, l'État ne joue pas son rôle de fournisseur de service public et les communautés locales sont abandonnées à leur sort. Grâce au projet, d'importants changements voient le jour au sein de la société salvadorienne, dont un des plus remarquables est l'ouverture des autorités publiques aux débats de la société civile. Des tables de discussion, des forums publics sont organisés, et une pétition pour inscrire le droit à l'eau dans la Constitution a déjà recueilli plus de 100 000 signatures. »

Témoignage de Fatou Ndoye, ENDA Pronat

« Le rôle des femmes sénégalaises dans les techniques de salage et de fumage des poissons est important et il doit être pris en compte dans les politiques publiques. L'Opération 11.11.11 nous permet de former et d'organiser les femmes actives dans une filière peu connue du secteur halieutique, afin qu'elles puissent atteindre des postes de responsables et ainsi influencer les décideurs à prendre conscience de l'importance de ce secteur d'activité et des enjeux qui y sont liés. »

SENÉGAL

Pour une reconnaissance du rôle des femmes

Au Sénégal, la pêche et l'agriculture sont des secteurs clés en matière d'emploi et pour l'alimentation de la population. Malheureusement, le travail des femmes dans ces secteurs est peu reconnu et mal organisé.

Pour que ces femmes puissent jouer un rôle dans l'espace public et s'organiser collectivement dans les filières professionnelles, l'Opération 11.11.11 soutient l'ONG belge « **Le Monde selon les femmes** » et ses partenaires locaux d'**ENDA Pronat**. Ensemble, nous encourageons le renforcement d'organisations professionnelles actives dans la pêche et l'agriculture au Sénégal pour accroître la capacité d'action des femmes rurales dans ces domaines, leur permettant ainsi d'atteindre un niveau de vie suffisant, pour elles et leurs familles.

Concrètement, le programme vise à développer un meilleur accès aux ressources (à la terre, à l'eau), à la prise de décision pour améliorer la visibilité des femmes dans ces domaines vu le rôle moteur qu'elles y jouent.

Le projet vise, entre autres :

- le développement d'une production agricole biologique, respectueuse de l'environnement;
- l'élaboration de formations techniques pour accroître les compétences liées à la transformation de matières premières;
- le lancement de programmes de recherche action et de formation pour influencer les instances locales de décision.



© Autre Terre

PÉROU

Ensemble, pour une agriculture durable !

Au Pérou, dans la région andine, la population rurale dispose d'un revenu familial mensuel moyen de 35 euros, la plongeant à la limite de l'extrême pauvreté. En raison du manque de stimulation et de l'isolement dans lequel a été plongée cette région pendant la guerre interne qui a ravagé le pays, nombre de familles ont délaissé certaines productions traditionnelles aujourd'hui très prisées et ayant une valeur marchande importante comme la tara, la figue de barbarie ou encore le cochon d'Inde.

L'Opération 11.11.11 soutient l'ONG **Autre Terre** et ses partenaires locaux actifs dans les régions d'Ayacucho, de Huancavelica et d'Apirumac qui redynamisent la culture de ces produits et mettent en place une agriculture moins dépendante des intrants chimiques.

Concrètement, le programme vise à regrouper des associations locales autour de filières de production et de commercialisation collectives et respectueuses de l'environnement, permettant à la population rurale d'atteindre une sécurité alimentaire et d'obtenir les revenus nécessaires pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Nos organisations partenaires soutiennent le travail au niveau des cultures et de l'élevage, en proposant aux producteurs des alternatives durables à travers des ateliers, des échanges d'expérience et de l'assistance technique sur divers sujets. Grâce au projet, les producteurs ont déjà commercialisé 431 tonnes de tara, 1,9 tonnes de cochons d'Inde et 151 tonnes de figue de Barbarie !

Témoignage de Waldo Ccenhua Bustamante, Centre de développement Local - Junin

« Grâce à l'organisation collective de la production et de la commercialisation des produits, des prix plus intéressants peuvent être fixés à l'avance par les associations en concertation avec les acheteurs, et des contrats à l'année sont signés, ce qui est vraiment une nouveauté ! »



BURKINA FASO

La forêt, une protection naturelle et vitale !

Au Burkina Faso, les activités agropastorales et forestières occupent la majorité de la population active. Pourtant, la plupart des Burkinabè peinent à en tirer des revenus décents et souffrent de malnutrition en raison de la pauvreté des sols et d'une pluviométrie capricieuse qui accentue le phénomène de désertification.

Les forêts de la communauté rurale de Barsalogho s'étendent sur une superficie de 15 000 ha et jouent un rôle décisif à plusieurs égards : elles forment une barrière naturelle contre l'avancée du désert et constituent une réserve de nourriture, de médicaments et de matière première pour la population qui en tire un revenu régulier grâce à la transformation et la vente de produits forestiers (fruits, fleurs, graines, bois mort...). Dans ce contexte, il est crucial de protéger les superficies forestières encore existantes et de promouvoir leur gestion durable, afin d'assurer l'équilibre des écosystèmes et la survie des populations limitrophes qui en dépendent.

L'Opération 11.11.11 soutient le **Service laïque de coopération au développement** qui à son tour soutient sept groupements de gestion forestière (GFF) œuvrant à l'aménagement et à l'exploitation durable des forêts.

Concrètement, le programme prévoit :

- le renforcement des compétences des groupements de gestion forestière ;
- la protection physique des forêts par une haie vive ;
- la reforestation par des espèces en voie de raréfaction ;
- un appui à la valorisation économique des produits forestiers.

Témoignage de Barthélémy Semdé, ingénieur forestier responsable du programme agroforestier au sein d'un GFF
« L'environnement est ce que nous avons de plus cher car nous en tirons toutes nos ressources, il faut donc le préserver à tout prix. Le projet permet une meilleure exploitation des ressources forestières par les populations riveraines, qui voient les rendements et donc leurs revenus augmenter grâce à l'amélioration des pratiques agricoles. Il s'agit là d'une véritable stratégie de lutte contre la pauvreté en milieu rural. »





ÉQUATEUR

Protéger la forêt amazonienne et les peuples qui y vivent

Depuis les années trente jusqu'à ce jour, le peuple indigène de Sarayaku a subi diverses incursions sur son territoire dans la forêt amazonienne de la part de diverses compagnies pétrolières pour effectuer des forages et des explorations sismiques. Certaines ont pénétré abusivement et avec violence, parfois avec l'appui des forces armées, sans consulter le peuple qui y vit et sans tenir compte ni des engagements, ni de la reconnaissance du titre de propriété collective, octroyé en 1992.

L'Opération 11.11.11 soutient **MATM & Frontière de vie** dans le projet Winlla Kawsaymanta – « Tous ensemble pour la vie ». Ce projet vise à conscientiser la population équatorienne sur la nécessité de préserver la forêt amazonienne et le peuple Sarayaku qui y vit.

Le projet consiste à soutenir et à faire connaître les éléments spécifiques du plan Tayak (plan de développement durable) mis en place par le peuple de Sarayaku pour protéger son territoire.

Concrètement, ce plan comprend 4 axes : un centre de santé, un jardin botanique communautaire, un centre d'apprentissage de l'éducation interculturelle bilingue et un programme de conservation et de préservation du territoire et de la vie en Amazonie. Le centre d'apprentissage élaborera les outils de sensibilisation à la protection des forêts tropicales. Ensuite, débutera la distribution et la diffusion du matériel pédagogique au niveau local et national ainsi que le relevé des plantes et arbres se trouvant sur le territoire. Le matériel pédagogique sera ensuite traduit dans les autres langues locales et régionales afin de faciliter sa diffusion.

Témoignage de Franklin Toala de la communauté indigène de Sarayaku

« Nous sommes environ 1200 personnes à nous battre depuis des années contre les projets d'extraction soutenus par l'État équatorien, dans les territoires autochtones indigènes. Notre campagne "Cri" consiste à faire connaître au monde entier notre travail de protection de la "Mère Terre". Le projet vise à déterminer les besoins réels de nos communautés et à élaborer nos propres propositions de sauvegarde territoriale. Pour cela, il nous faut développer du matériel pédagogique compréhensible et éducatif. Le projet permettra également une diffusion grand public de la proposition de Sarayaku comme une alternative à l'expansion des frontières pétrolières. »

Offrez des cadeaux personnalisés qui font un monde de différence !

Vous cherchez des cadeaux pour votre entreprise, les membres de votre association ou vos clients à l'occasion de la Saint Nicolas, des fêtes de fin d'année ou d'un repas du personnel ?

Découvrez vite notre sélection de chocolats belges artisanaux qui ne sont pas amers pour le producteur, et signez votre geste avec le nom de votre entreprise !



Des saveurs authentiques et naturelles au savoir-faire belge pour titiller vos papilles !

L'Operation 11.11.11 a choisi la chocolaterie belge Belvas pour la production de ses chocolats. Couronnée de plusieurs distinctions prestigieuses, Belvas utilise des matières premières d'exception, 100% naturelles.

Le plaisir d'un grand chocolat respectueux de l'homme et de la nature

Les chocolats 11.11.11 sont labellisés bio-équitables et expriment toutes les saveurs des fèves issues de l'agriculture biologique. La certification équitable garantit aux producteurs de cacao dans les pays du Sud un prix juste pour leur récolte.

Un chocolat au goût intense solidaire

Les recettes de la vente des chocolats 11.11.11 sont reversées aux projets de développement 11.11.11 en Afrique, Amerique latine et en Asie. Avec votre achat, vous offrez aux populations du Sud des perspectives d'une vie digne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cncd.be/pralines ou contactez marketing@cncd.be

© Arnaud Ghys 2012



On a chanté pour le climat. Et maintenant ?

On croyait que le climat ne mobilisait plus depuis l'échec fracassant du sommet de Copenhague en 2009. L'action « Sing For The Climate », menée tout au long de l'été et surtout le weekend des 22 et 23 septembre, a prouvé le contraire. Ce sont plus de 80 000 chanteurs qui, des deux côtés de la frontière linguistique, se sont rassemblés pour entonner ce qui est devenu un hymne, la chanson « Do it now » et réclamer des engagements concrets de la Communauté internationale contre les changements climatiques.

Comme nous vous l'expliquions dans notre numéro précédent, « Sing For The Climate » est une « cinémanifestation », une sorte de manif-pétition ludique qui utilise le chant et la vidéo comme moyens d'action. Cette pétition vivante sera donc transmise aux autorités belges à la veille de la conférence sur le climat de Doha fin novembre. Un clip, réalisé à partir des grands rassemblements de ce mois de septembre et monté par le réalisateur Nic Balthazar, sera diffusé à partir du 20 novembre pour continuer à sensibiliser et maintenir la pression sur les négociateurs. Climate Justice Now !

www.cncd.be/singfortheclimate



© Élodie Vandenplas 2012

Ils ont couru pour le sport... et pour le Sud

Au mois de mai, le CNCD-11.11.11 participait pour la première fois aux 20 km de Bruxelles avec pour objectif de récolter des fonds pour financer des projets de développement. Pour une première participation, le succès fut au rendez-vous : 42 coureurs, 212 parrains, 7 024 € récoltés. D'où l'envie de recommencer le plus vite possible. C'est pourquoi le 7 octobre dernier, 25 coureurs portant les couleurs de 11.11.11 ont à nouveau arpenté les rues de Bruxelles et ses dénivelés à l'occasion de la cinquième édition du (semi-)marathon de Bruxelles. En guise d'encouragement, la présidence chypriote de l'Union européenne a fait cadeau de 1 400 € pour encourager toutes les organisations courant pour une cause sociale. Grâce à ce soutien et aux parrainages recueillis, l'équipe 11.11.11 est parvenue à rassembler plus de 2 500 € au profit de la cinquantaine de projets de développement que le CNCD-11.11.11 finance chaque année. Rendez-vous est déjà pris en mai pour les 20 km de Bruxelles.



© Antonella Lacatena / SOS Faim

Stop à la spéculation alimentaire

Le 26 septembre, SOS Faim et d'autres associations ont remis une pétition de plus de 100 000 signatures récoltées au cours de ces derniers mois au Parlement européen. L'action avait lieu dans le cadre de la révision du principal instrument législatif européen de contrôle des marchés financiers qui porte le nom barbare de « MiFid ». Les ONG espèrent que ce texte décisif pourra empêcher les banques et les investisseurs financiers de contribuer, par leurs pratiques spéculatives, à la spirale infernale des prix sur les matières premières agricoles. Elles n'ont d'ailleurs pas hésité à exhiber leur message de manière spectaculaire à la veille du vote en commission des Affaires économiques du Parlement européen, comme en témoignent la photo des 925 casseroles et poêles épelant en géant les mots : « Stop food speculation ».



© Frédéric Lévêque 2012

Évanouissement collectif devant un H&M

Le 21 septembre, une vingtaine de personnes sont tombées en syncope devant le magasin H&M de la rue Neuve à Bruxelles. Des faits similaires ont été relevés cette semaine dans plusieurs villes européennes, dont Bristol, Londres, Paris, Copenhague et Varsovie. Par cette action symbolique, achACT (Actions Consommateurs Travailleurs) et ses homologues européens de la Clean Clothes Campaign ont voulu attirer l'attention, dans le cadre de leur campagne « Le salaire de la faim », sur les événouissances de masse qui se produisent dans des usines au Cambodge où se fournissent H&M, Zara, Gap et Levi Strauss & Co. Ces malaises collectifs ont touché 2 400 travailleuses en 2011 et se perpétuent en 2012. Ils sont notamment liés à un déficit calorique chronique des travailleuses dont le salaire ne permet pas une alimentation saine et suffisante.

Rappelez-vous, dans notre numéro de mai 2012, nous avions rendu compte de la tenue à Phnom Penh du Tribunal des peuples sur les droits des travailleurs de l'habillement à un salaire vital qui s'était inquiété de ce phénomène en nette croissance. Ce Tribunal était, organisé par l'Asia Floor Wage Alliance, partenaire du CNCD-11.11.11 et d'achACT.



© Géraldine Georges / Solidarité Socialiste

Israël coupable de « sociocide »

La quatrième session du Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) a vécu. Elle se tenait à New York du 5 au 8 octobre. Le TRP se déroule en plusieurs sessions, chacune traitant un aspect particulier des complicités et omissions dont sont responsables les États, les organisations internationales et les entreprises dans la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens et dans la perpétuation des violations du droit international par Israël. Trois questions étaient analysées à New York : la complicité des États-Unis, celle des Nations-Unies, ainsi que la question du « sociocide ». Le jury chargé d'analyser ces aspects était composé de personnalités prestigieuses telles que Stéphane Hessel, l'auteur du fameux pamphlet « Indignez-vous », Angela Davis, l'ancienne militante pour les droits civiques aux États-Unis et récemment décorée d'un titre de Doctor Honoris Causa à l'ULB ou encore Roger Waters, l'ex-leader des Pink Floyd.

Rappelons que le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) est un tribunal d'opinion international créé par un groupe de citoyens engagés dans la promotion de paix et de la justice au Proche-Orient. Il est inspiré du même esprit et obéit aux mêmes règles rigoureuses que ceux hérités du tribunal sur le Vietnam, créé par l'éminent savant et philosophe Bertrand Russell (1966-1967) et du tribunal Russell II sur l'Amérique latine (1974-1976) organisé par la fondation Lelio Basso pour les droits et la libération des peuples.

Lors de la session new-yorkaise, le jury du TRP a déclaré Israël coupable de « sociocide ». Bien que le terme n'ait pas encore de valeur légale, il est utilisé par les académiques pour désigner la « destruction de la capacité d'une société à se maintenir dans le temps, et cela par la destruction de ses structures politiques et sociales, mais aussi par la destruction des éléments matériels et immatériels constitutifs de son identité partagée ».

<http://blogtrp.solsoc.be>

[www.russelltribunalonpalestine.com](http://russelltribunalonpalestine.com)



La « boîte noire » du Blues selon Repac

JULIEN TRUDDAÏU

Producteur et animateur radio

Pour qui ne connaît pas encore Nicolas Repac, il faut se remémorer les arrangements du génial opus d'Arthur H, « Adieu Tristesse ». Ce guitariste de formation jazz est un magicien : tout ce qu'il touche ou retouche devient or. Après deux albums de chanson française, deux opus avec la chanteuse malienne Mamani Keita et une grande révérence au jazz dans le majestueux « Swing Swing », Nicolas Repac nous est revenu au début de l'été dernier avec « Black Box », véritable hommage au Blues.

Musique noire héritée des champs de coton, le mot « Blues », nous renseigne Wikipédia, vient du terme « blue devils » pour « idées noires ». « Cette musique résulte de la rencontre, sur le continent nord-américain, des esclaves avec leurs bourreaux. Par une forme de cynisme de l'histoire, leurs cultures se mêlent, les sons européens se frottent à ceux des ethnies africaines, pour engendrer les *work songs*, puis le Blues », raconte Repac¹.

Pour retourner aux sources de ces premiers tourments afro-américains, le musicien a eu la bonne idée d'aller chercher la matière vocale de ses morceaux dans les archives d'Alan Lomax. Ce dernier, ethnomusicologue américain, a passé sa vie à collecter auprès d'anonymes chantant et jouant, des musiques folkloriques de leur quotidien. Ces trésors sonores sont désormais classés, répertoriés par la fondation Lomax qui les rend accessibles à tous via son site web².

Dans la « boîte noire » de l'avion musical de Repac, se croisent donc les voix d'inconnus du début du XX^e et les samples des boîtes à rythme du XXI^e. Des photos en noir et blanc effleurées ça et là de petites touches de couleurs. Le grand talent du musicien est de ne jamais trahir l'âme des voix et complaintes revisitées : « J'adopte un processus rétro-futuriste, qui part de sources sonores du passé, pour inventer un big band actuel : un travail à 1 000 lieues des productions néoconservatrices qui se contentent de rejouer intacts des vestiges. »

C'est ainsi qu'au cours de ce voyage sonore, les guitares actuelles croisent les routes de prisonniers du Mississippi (« Chain Gang Blues ») ou d'une maman qui berce son enfant au mouvement du rocking-chair (« Delta Lullaby »). On ne s'arrête pas là. Le Blues de Repac repasse par l'Afrique en convoquant derrière son micro Bonga et Cheik Lo (« Fuerza del Sentimiento » et « Pulaar »). On s'éloigne de l'Afrique en

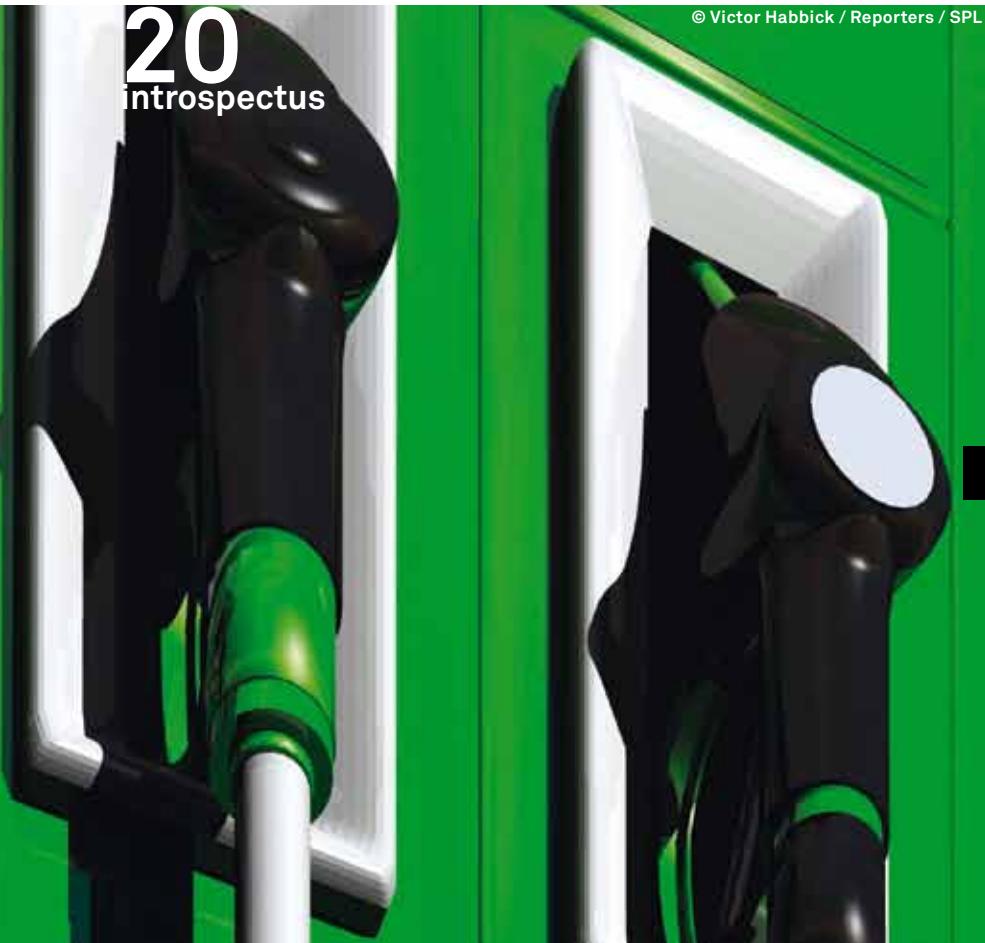
s'envolant vers les Balkans où une chanteuse aveugle serbe se glisse entre les notes pour livrer un des plus beaux morceaux de l'album (« Splea Ljubav »). Entretemps, John Lee Hooker veille (« 335 Time »). Emmené par Arthur H en Haïti, Nicolas Repac rencontre Ti Coca et Wooly Saint Louis Jean, et termine son périple musical sur l'île avec quelques titres en créole.

L'une des forces de « Black Box » est que cet album parlera tant aux néophytes qu'aux amateurs de Blues. Peut-être parce que les émotions qu'il contient sont l'essence même de cette musique, parfois perçue à tort comme

« J'ADOpte UN PROCESSUS RÉTRO-FUTURISTE, QUI PART DE SOURCES SONORES DU PASSÉ, POUR INVENTER UN BIG BAND ACTUEL »

désuète. Dans la « boîte noire », on croit entendre chuchoter la grande figure du Blues, Muddy Waters : « Je n'avais jamais entendu ma voix. J'avais l'habitude de chanter comme je le sentais, parce que c'est comme ça qu'on a toujours chanté dans le Mississippi. Je me suis vraiment entendu pour la première fois quand Monsieur Lomax a fait tourner le disque, j'ai pensé : pour sûr, ce garçon sait chanter le Blues... Et j'ai été surpris car je ne savais pas que je chantais comme ça. »

1/ Les citations de Nicolas sont extraites d'une interview pour www.rfmusique.com
2/ www.culturalequity.org



FRANÇOIS POLET
Centre Tricontinental (CETRI)

La politique européenne de promotion des agrocarburants, et les rapports de force qui la façonnent, témoigne à elle seule des difficultés de progresser vers une plus grande cohérence des politiques pour le développement.

Cohérence des politiques pour le développement ?

Lecons des agrocarbúrants

Vieille revendication des ONG de solidarité internationale, l'idée d'améliorer la « cohérence des politiques pour le développement » gagne lentement du terrain au sein des agendas officiels. Pour rappel, la cohérence des politiques pour le développement (CPD) suppose que le « développement » ne soit pas la préoccupation du seul ministère de la Coopération au développement, dans la mesure où d'autres politiques (agriculture, commerce, climat, etc.) ont des retombées sur les pays pauvres qui nuisent potentiellement à leur développement et « annulent » les effets bénéfiques des politiques de coopération au développement. L'Union européenne (UE) a inscrit la CPD parmi ses objectifs officiels en 2005 et l'a introduite en 2007 dans le Traité de Lisbonne.¹ Plus près de nous, le ministre en charge de la Coopération au sein du gouvernement belge Di Rupo a choisi de faire de l'amélioration de cette CPD un axe majeur de son action.

Révolution copernicienne

Cette intention de « globaliser » la prise en charge politique des questions de développement doit être accueillie positivement, tant les impacts sur les pays pauvres des « autres » politiques des pays de l'OCDE sont plus « lourds » – en termes socioéconomiques, environnementaux et politiques –, que ceux des politiques d'aide au développement.² Mais la traduction de cette intention de cohérence pour le développement dans des réformes concrètes des politiques publiques (au-delà des avancées dans les textes ou les outils institutionnels) fait face à d'immenses défis, tant elle suppose une révolution copernicienne au sein d'appareils gouvernementaux où c'est l'aide qui s'ajuste traditionnellement aux autres intérêts nationaux (exemples de l'aide liée³ ou de l'aide conditionnée à un alignement géopolitique) et non le contraire.

Ces défis ont à nouveau été mis en évidence lors de l'adoption par l'UE de sa politique de promotion des agrocarburants.⁴ Le rôle des agrocarburants, au côté d'autres facteurs, dans la volatilité des marchés agricoles internationaux – et donc dans les crises alimentaires de 2008 et 2011 – a été soulevé par une multitude d'agences scientifiques et de coopération internationale dès 2008. En juin 2011, un rapport cosigné par la FAO, la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE notamment⁵ réaffirmait cette responsabilité et recommandait aux pays industrialisés d'abandonner leurs objectifs de consommation préétablis. Ce n'est pourtant qu'en septembre 2012 (à l'heure même où nous écrivons ces lignes), alors qu'une troisième flambée historique des prix agricoles frappe les consommateurs pauvres, que la Commission donnera les premiers signes d'une révision à la baisse de ses objectifs de consommation de biocarburants de première génération⁶.

Rapports de force

Les réticences de l'Union à remettre en question une politique dont les retombées nuisent aussi clairement aux objectifs de renforcement de la sécurité alimentaire dans les pays les plus pauvres (qu'elle poursuit par ailleurs officiellement à travers sa politique de coopération) ont plusieurs sources. La première et la plus évidente réside dans le fait que la politique d'agrocarburants est le résultat d'un rapport de force politique entre acteurs – directions générales (DG) de la Commission, gouver-

la voie la moins contraignante pour « verdir » le secteur, un point de vue soutenu par le gouvernement allemand. Le lobby des producteurs d'agrocarburants enfin, « enfant » de cette politique, estime que l'Union ne peut revenir sur des engagements sur base desquels des milliards d'euros ont été investis dans des capacités de transformation.

Ce rapport de force politique longtemps défavorable s'est donc dernièrement modifié suite aux pressions des ONG, de

« LA POLITIQUE D'AGROCARBURANTS EST LE RÉSULTAT D'UN RAPPORT DE FORCE POLITIQUE ENTRE ACTEURS AU SEIN DUQUEL CERTAINS INTÉRÊTS ONT PESÉ PLUS LOURD »

nements nationaux, parlementaires européens, groupes de pression industriels, ONG –, au sein duquel certains intérêts « ont pesé plus lourd » que les intérêts de développement. De fait, le dossier est pris en charge au sein de la Commission par les DG Énergie, Climat et Agriculture. La DG Devco (développement) ne s'est apparemment pas impliquée dans le débat sur les 10 %. On pourrait en déduire que les considérations de sécurité alimentaire au Sud ont été sacrifiées sur l'autel des objectifs « sacrés » de la sécurité énergétique du continent et de la lutte contre le changement climatique, les deux objectifs officiels de cette politique.

Mais le maintien de cette politique malgré la remise en question de ses bénéfices environnementaux a mis au jour l'existence d'autres pressions considérables en faveur du statu quo. Celles-ci émanent de secteurs économiques puissants, qui tenaient à une consommation massive d'agrocarburants et ont eu les moyens d'influer sur le processus décisionnel européen en ce sens. Le lobby agricole notamment, qui voit dans les agrocarburants un débouché salutaire et a bénéficié d'un soutien sans défaut des autorités françaises. Mais aussi le lobby de l'industrie automobile, qui considère les biocarburants comme

la communauté scientifique et à une certaine médiatisation du débat *food vs fuel*. Mais l'entêtement à maintenir des objectifs établis avant la première crise alimentaire (2008) tenait aussi au fait que la part précise de la responsabilité des agrocarburants demeure l'objet d'incertitudes, du fait de la grande complexité des liens de cause à effet en jeu. De fait, l'impact des agrocarburants sur les marchés agricoles se conjugue à ceux d'une kyrielle d'autres facteurs, plus ou moins structurels : baisse programmée des stocks mondiaux, chutes accidentelles des rendements liées aux mauvaises conditions climatiques, spéculations sur les biens agricoles, croissance de la consommation dans les pays émergents, hausse du coût du pétrole. La difficulté à quantifier avec précision et certitude l'impact d'une politique donnée sur un enjeu crucial de développement ne pouvait cependant justifier l'inaction. D'autant que dans un monde de plus en plus internationalisé et interdépendant, aucune problématique de développement n'échappe à la multiplicité des influences économiques et politiques.

Développement = croissance ?

Le troisième obstacle à l'adoption d'une politique d'agrocarburants plus en phase avec la sécurité alimentaire est



© Margaret Broeren 2008

d'ordre idéologique et tient au contenu que l'on donne au concept de développement. Si le développement est d'abord associé à la croissance du PIB, des investissements, des exportations – une vision qui reste prédominante au sein des agences internationales comme de bien des gouvernements émergents et industrialisés –, la politique européenne des agrocarburants est globalement en cohérence avec les objectifs de développement. Dans cette acception pro-

cultures industrielles de canne à sucre, de soja ou de palmiers à huile au détriment des usagers antérieurs et des environnements naturels. C'est au nom du « développement » encore que les agences d'aide, Banque mondiale en tête, ont persuadé ces mêmes États que leur salut résidait dans la valorisation de leurs « avantages comparatifs » – abondance de ressources tropicales et main-d'œuvre bon marché – dans la grande compétition mondiale. C'est au

diluer et d'alimenter indirectement des agendas qui, au nom du développement, dépossèdent les populations des zones rurales, fragilisent les droits humains et renforcent les inégalités de toutes sortes au sein des nations pauvres.

1/ Art. 208 : *L'Union tient compte des objectifs de la coopération au développement dans la mise en œuvre des politiques qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement.* 2/ Zacharie A. (2011),

« Efficacité de l'aide ou efficacité du développement ? », *La Revue Nouvelle*, Vol. 66, n°1, janvier 2011. 3/ De nombreux bailleurs lient les dons d'aide à l'achat de matériel origininaire du pays donateur. Cela entraîne des surcoûts allant jusqu'à 40 % faute de pouvoir recourir à des mécanismes de passation de marchés concurrentiels. 4/ Introduite par la directive « biocarburants » de 2003, qui donnait aux États

membres des objectifs indicatifs de consommation, la politique européenne en matière d'agrocarburants est aujourd'hui régie par la directive « énergies renouvelables » d'avril 2009, qui oblige les 27 à atteindre l'objectif de 10% d'énergies renouvelables dans le transport en 2020. 5/ *Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses*, juin 2011, rapport FAO, FIDA, FMI, OCDE, CNUCED, PAM, Banque Mondiale, OMC, IFPRI et UNILTF. 6/ Biocarburants issus de produits alimentaires (blé, maïs, betteraves, colza).

« LA PROBLÉMATIQUE DE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT N'EST PAS UN DÉBAT ENTRE PRO- ET ANTI-DÉVELOPPEMENT »

ductiviste, les « externalités négatives » de cette politique, en termes de risque pour la sécurité alimentaire et de moindre accès des pauvres aux ressources naturelles, sont globalement compensées par les bénéfices en termes de revenu, de « transferts de technologies », de création d'emplois qu'elle génère.

Qu'on ne s'y trompe donc pas, la problématique de la « cohérence des politiques pour le développement » n'est pas, comme cela est trop souvent supposé au sein même du monde de la solidarité internationale, un débat entre pro- et anti-développement. C'est au nom du « développement » que les États affectent des surfaces gigantesques de leur territoire à l'expansion des mono-

nom du « développement » toujours, que la Commission européenne presse les pays ACP – un groupe de 79 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – de supprimer progressivement les droits de douane sur les produits européens, avec les impacts que l'on devine sur les tissus socio-économiques locaux.

Le débat qui s'ouvre autour de la « cohérence des politiques pour le développement » invite donc les acteurs de la solidarité internationale à se recentrer, à se prémunir des définitions trop consensuelles du « développement » et à réaffirmer avec clarté les principes et priorités qui structurent leur conception du changement social dans les pays du Sud. Sous peine de voir leur identité se

alternatives sud

Emprise et empreinte de l'agrobusiness

Points de vue du Sud

CentreTricontinentale Syllepse CETRI

Emprise et empreinte de l'agrobusiness

Alternatives Sud (2012), Paris/LLN, Syllepse, CETRI. Un livre coordonné par Laurent Delcourt

Disponible en librairie ou sur www.cetri.be

L'éléphant et les grenouilles

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...
GÉRARD MANRÉSON,
Docteur ès cynisme à HECC
Haute école du Café du Commerce

J'adore consulter. Je consulte mon équipe pour me rappeler mes dîners d'affaires. Je consulte mon iPad sur le rendement de mes placements. Je consulte mon corps lors de mes séances de yoga. Je consulte le personnel de maison : « Dites mon petit Slobodan, vous êtes libre ce dimanche matin ? J'ai un brunch improvisé ». Je consulte des consultants... mais surtout, je pousse mes amis à consulter.

Il n'y a pas un altermondialiste, ni un syndicaliste qui ne revendique la transparence et la consultation. Ils ont bien raison. Il faut les consulter. Il faut ouvrir des sites internet à consultation citoyenne... Le temps passé sur ces sites est le temps qu'ils ne prennent pas à nous mettre des bâtons dans les roues. Un proverbe africain dit d'ailleurs que « le coassement des grenouilles n'empêche pas l'éléphant de boire ».

Feignons donc l'ouverture pour éviter la montée en force des boycotts – grâce à Dieu de plus en plus souvent illégaux – des blocages et des séquestrations... grâce aux avocats de plus en plus chers !

Regardez cette joyeuse avalanche de consultations : le Parlement européen consulte sur la Politique agricole commune (PAC). On consulte des riverains sur une autoroute qui sera de toute façon tracée. On consulte en anglais les paysans maliens à qui on a déjà racheté la terre et la Suisse, pays merveilleux du secret bancaire, du nucléaire, du refus du vote des étrangers et de l'interdiction des minarets est le pays des consultations.

L'idéal consiste en des consultations longues et fastidieuses, avec des enregistrements préalables, avec des cases standardisées à remplir. Il ne faut pas hésiter à poser des questions très orientées du genre « les animaux d'élevage devraient-ils être traités avec des hormones pour rendre leur viande plus abondante et juteuse ? » qui les obligent à protester par écrit, protestations qui iront se ranger bien verticalement dans une corbeille électronique.

Par la suite, il faut utiliser au maximum ce minime investissement et faire référence à la consultation à la première critique de la réforme imposée. La mauvaise foi étant toujours récompensée, allez-y tranquillement, vous ne l'emporerez pas dans votre cercueil.

N'oubliez toutefois pas un détail très important : un peu comme les votes électroniques, il faut veiller à ce que l'on n'ait pas de possibilité de contrôler ce qui ressort de ces consultations. Si par malheur la consultation vous échappe parce qu'elle est réalisée par les citoyens eux-mêmes, pas de panique ! Pensez à ces consultations populaires sur d'inutiles aéroports. Mettez une bonne boîte de com' dans le coup et réalisez votre propre consultation qui dit exactement l'inverse. S'engage alors une discussion sur la légitimité des deux consultations et vous pouvez vous appuyer sur une élite acquise à la modernité bétonnante et la créativité fiscale pour trancher le débat là où il faut. De toute façon, n'oubliez jamais que si le résultat ne vous plaît pas, vous pouvez toujours relancer une consultation en arguant que vous avez manqué de temps et de pédagogie.

Alors ? Merci qui ?



Consultation n'est pas débat

En août dernier, le Parlement européen lançait une consultation en ligne sur le devenir de la Politique agricole commune. Les réponses des internautes doivent servir à l'élaboration d'un document de travail « dont il sera tenu compte dans le processus de prise de décision ». Mais certaines questions étaient clairement orientées. Exemple : « Les cultures devraient être génétiquement modifiées afin d'éviter les maladies et d'accroître la production : d'accord ou pas d'accord ? », comme s'il n'existant pas d'autres moyens pour éviter les maladies et maintenir une production apte à nourrir le monde. Le site Bio Consom'acteurs regrette que le questionnaire « élude les vraies demandes faites par la société civile : aides en faveur des performances écologiques des agriculteurs, arrêt des subventions aux exportations, aides aux agriculteurs proportionnelles aux emplois créés, etc. » Conclusion : une consultation n'est pas synonyme de débat de fond.

Les articles solidaires 11.11.11

qui font un monde de différence !



Découvrez les cadeaux 11.11.11 dans notre boutique solidaire en ligne www.cncd.be/boutique-solidaire

Tous les produits 11.11.11 sont vendus au profit des projets de développement en Afrique, Amérique Latine, Moyen Orient et Asie

Contact : cadeaux11@cncd.be – + 32 (0)2 613 30 34